

Montréal, le mardi 27 mai 2003

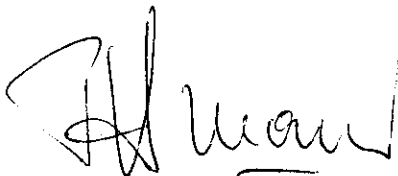
Madame Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Projet de régularisation des crues
du bassin versant du lac Kénogami
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Transmission de documents

Madame Boutin,

Vous trouverez ci-joint les réponses aux questions de la commission concernant les taux de mercure et portant la cote DQ 1.

Espérant le tout conforme à vos attentes, nous vous prions de recevoir, madame Boutin, nos salutations distinguées,



Patrick Arnaud
Porte-parole pour le projet de régularisation
des crues du bassin versant du lac Kénogami
p.j.
PA/CM

Questions de la Commission
(document DQ 1 du 21 mai 2003)

1. L'augmentation des teneurs en méthylmercure découlant de la création du réservoir Pikauba pourrait-elle altérer la qualité de l'eau potable puisée dans les rivières Chicoutimi et aux Sables ? Expliquer.

Réponse du promoteur

Dans le document *Réponses aux autorités fédérales concernant l'étude d'impact*, en réponse à la question n° 145 concernant des teneurs de mercure dans l'eau, nous avons répondu ce qui suit :

« La seule source significative d'exposition au méthylmercure pour la population est la consommation de poissons ou de mammifères marins. En ce qui concerne les teneurs en méthylmercure dans l'eau, elles sont trop faibles pour constituer un apport significatif pour les humains ; des concentrations moyennes de l'ordre de 0,05 ng/L et de 0,3 ng/L ont été mesurées respectivement dans les lacs naturels et les réservoirs du complexe La Grande. En considérant la plus élevée de ces teneurs, il faudrait boire 40 000 L d'eau par jour pour atteindre la dose journalière admissible temporaire pour les femmes enceintes et les enfants, et plus de 90 000 L d'eau par jour pour atteindre la dose journalière admissible pour la population adulte en général (pour un poids de 60 kg). »

Par ailleurs, et en complément à la réponse ci-haut, nous soumettons aussi ce qui suit :

La teneur en mercure dans l'eau demeure toujours très faible, même en réservoir, les valeurs moyennes dans les réservoirs du complexe La Grande, sont de 2,35 ng/L (mercure total) et de 0,28 ng/L pour le méthylmercure (Lucotte et al. 1999). Le critère de qualité pour le mercure pour l'eau potable est de 0,001 mg/L, c'est-à-dire 1000 ng/L. Il n'y a donc aucun danger. Il n'y a même pas de critère pour le méthylmercure car les valeurs dans l'eau sont toujours très faibles et ne peuvent jamais être un problème dans les eaux de surface (lacs ou réservoirs).

Lucotte M, Schetagne R, Thérien N, Langlois C, Tremblay A, editors. 1999. *Mercury in the Biogeochemical Cycle: Natural Environments and Hydroelectric Reservoirs of Northern Québec*. Environmental Science Series, Springer-Verlag, Berlin Heidelberg, 334 p.

2 Suite à la création de réservoirs au Québec, a-t-on observé des augmentations de teneur en mercure dans l'eau ?

Réponse du promoteur

Oui, une légère hausse a été observée : les teneurs en mercure total sont passées d'une moyenne de 1,5 ng/l (lacs naturels) à une moyenne 2,4 ng/L en réservoirs, alors que les valeurs moyennes de méthylmercure ont augmentées de 0,05 ng/L en lacs à 0,28 ng/L en réservoirs. Mais puisque le critère de qualité pour l'eau potable est de 1000 ng/L, cela n'a aucune importance.